

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

## Délibération du bureau prise par délégation

du 16 octobre 2017

n° 21

page 1/3

### EXTRAIT:

**GRAND  
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS ( 25 ) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINE, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, Mme DE COURREGES, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS ( 0 ) :

EXCUSES ( 0 ) :

Secrétaire de séance : Monsieur Bruno SULLI

**RAPPORTEUR : Monsieur Dominique CHAINE**

**OBJET : Gymnase de la Marronnerie – Travaux d'extension de la salle de gymnastique et réhabilitation des vestiaires existants – Modification n°1 des marchés de travaux**

*Un marché à procédure adaptée a été lancé pour la réalisation des travaux d'extension et de réhabilitation du gymnase de la Marronnerie.*

*Le montant initial des marchés de travaux s'élève à la somme de 978 867,76 € T.T.C. pour 11 lots techniques.*

*Des ajustements de chantier s'avèrent nécessaires pour un montant de 35 900,12 € T.T.C. soit une augmentation globale de 3,54 % et concernent :*

Lots	Marchés de base T.T.C. (T.V.A. 20 %)	Montants modifications n°1 T.T.C. (T.V.A. 20 %)	Nouveaux montants des marchés T.T.C.	% de variation / marchés de base
<b>Lot 2 – Maçonnerie - Démolition – VRD</b> <i>Réalisation d'un nouveau dallage dans les vestiaires existants 3 et 4</i>	356 423,80 €	32 857,52 €	389 281,32 €	9,22%
<b>Lot 7 – Menuiseries intérieures bois - Ouvrages plaques de plâtre</b> <i>Modification des cabines de douche vestiaire 4 et réalisation de doublages CF 2 heures dans la chaufferie sur demande du bureau de contrôle</i>	52 772,99 €	2 248,20 €	55 021,19 €	4,26%
<b>Lot 11 – Plomberie – Chauffage – Ventilation</b> <i>Raccordement du sanitaire existant en eau froide sur le nouveau réseau eau froide et changement de l'anode du ballon d'eau chaude sanitaire</i>	157 806,62 €	794,40 €	158 601,02 €	0,50%
Montants T.T.C.	<b>567 003,41 €</b>	<b>35 900,12 €</b>	<b>602 903,53 €</b>	

\* \* \* \* \*

**VU** les articles 139 et 140 du décret 2016-360, relatif aux modifications des marchés

*Acquitté en PREFECTURE le: 17/10/2017*

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

## Délibération du bureau prise par délégation

du 16 octobre 2017

n° 21

page 2/3

publics,

**VU** la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

**VU** la délibération n°6 du bureau de la communauté d'agglomération du 23 janvier 2017, autorisant le Président à signer les marchés de travaux, après consultation,

**VU** la délibération n°2 du bureau du 20 mars 2017, modifiant le plan de financement pour inclure une aide du D.S.I.L. (Dotation de Soutien à l'Investissement public Local).

**CONSIDÉRANT** les propositions des entreprises concernées, entraînant une variation dans le montant de leurs marchés comme indiqué ci-dessous :

Entreprises	Lots	Marchés de base T.T.C. (T.V.A. 20 %)	Montants modifications n°1 T.T.C. (T.V.A. 20 %)	Nouveaux montants des marchés T.T.C.	% de variation / marchés de base
NSDP	Lot 1 – Désamiantage	14 674,87		14 674,87 €	
MOREAU-LATHUS	Lot 2 – Maçonnerie - Démolition – VRD	356 423,80	32 857,52	389 281,32 €	9,22%
I-METAL	Lot 3 – Charpente métallique	50 040,00		50 040,00 €	
SMAC	Lot 4 – Toiture bacs acier et étanchéité	77 214,43		77 214,43 €	
SMAC	Lot 5 – Bardages en panneaux composites et polycarbonates	141 100,67		141 100,67 €	
DUPUY	Lot 6 – Menuiseries extérieures acie	38 227,20		38 227,20 €	
DUPUY	Lot 7 – Menuiseries intérieures bois - Ouvrages plaques de plâtre	52 772,99	2 248,20	55 021,19 €	4,26%
BATISOL PLUS	Lot 8 – Carrelage - Faïence	21 611,81		21 611,81 €	
BOUCHET	Lot 9 – Peinture	15 115,37		15 115,37 €	
EIFFAGE	Lot 10 – Électricité	53 880,00		53 880,00 €	
ASP Thermique	Lot 11 – Plomberie – Chauffage - Ventilation	157 806,62	794,40	158 601,02 €	0,50%
	Montants T.T.C.	<b>978 867,76</b>	<b>35900,12</b>	<b>1 014 767,88 €</b>	<b>3,54%</b>

Le bureau, ayant délibéré, autorise le Président, ou son représentant, à signer les modifications n°1 des lots 2, 7 et 11 des marchés de travaux, pour les montants indiqués ci-dessus et toutes pièces relatives à ce dossier.

L'imputation budgétaire est la ligne 411.4/2317/5330 du budget principal.

**UNANIMITE**

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER